

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :

le lundi 24 mars 2025 à 18 heures précises.

A Servoz, le 17 mars 2025.



Monsieur le Maire,

Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Urbanisme – Foncier :**
 - ♦ Révision du Plan Local d'Urbanisme – débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables numéro 2
 - ♦ Autorisations d'urbanisme
- **Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- **Etat civil**
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :**
 - ♦ Bail commercial entre l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie et la Société Anonyme d'Economie Mixte Vallée de Chamonix Mont-Blanc
 - ♦ Outil de communication avec les habitants – adhésion à l'application « Illiwap »
 - ♦ Modernisation du logo de la Commune – choix du logo
 - ♦ Modification du règlement de l'accueil périscolaire – Projets d'Accueils Individualisés
- **Affaires financières :**
 - ♦ Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024
 - ♦ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2025
 - ♦ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police année 2024 – programme 2025
 - ♦ Remboursement de frais avancés par un administré
 - ♦ Location de la salle des fêtes Jean Morel – remboursement d'arrhes suite à une annulation
- **Ressources Humaines :**
 - ♦ Présentation du Rapport Social Unique pour l'année 2023
 - ♦ Protection sociale complémentaire – mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
- **Marchés publics :**
 - ♦ Projet d'aménagement des abords et de la place de l'église Saint-Loup : choix de l'entreprise pour les travaux pour le lot 2
 - ♦ Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de produits bitumineux pour les travaux routiers
- **Questions et informations diverses**